

La ferme de Mondeggi : une expérience de démocratie communautaire à Florence

Daniela Poli, Sandra Fiori, avec Louis Harel

Dossier : Les communs urbains : nouveau droit de cité ?

Souvent comparée à une ZAD, la communauté de Mondeggi s'oppose depuis plusieurs années à la vente d'un domaine agricole public aujourd'hui géré par la Métropole de Florence. Expérience autogestionnaire pour le maintien d'un territoire productif « paysan », le contre-projet qu'elle développe témoigne du processus en cours en Italie pour la reconnaissance d'une gestion des biens communs par des communautés locales, rurales et urbaines.

À quelques kilomètres au sud-est de Florence, sur la commune de Bagno a Ripoli, Mondeggi offre 200 hectares d'un paysage typique des collines toscanes. Entre les années 1960 et 2010, la gestion agro-industrielle de ce domaine agricole et l'absence de projet d'aménagement défini ont entraîné l'abandon des cultures, la perte de relations avec la société locale et la dégradation du patrimoine paysager. À la suite de ce mode de gestion, l'accumulation d'une dette de près d'un million d'euros est à l'origine du choix des décideurs publics d'aliéner le domaine (Poli 2017).

Figure 1. Paysage autour de la ferme de Mondeggi



© Daniela Poli.

La formation de la communauté de Mondeggi

La réappropriation de Mondeggi par des citoyens émerge dès 2013 au sein du réseau italien Terra Bene Comune, qui s'oppose à la vente massive de biens publics initiée en 2012 par le plan « Salva Italia » du gouvernement Monti. En janvier 2013, la première assemblée du comité Terra Bene Comune Firenze (Vannetiello 2013) débat des enjeux liés à l'accès à la terre pour les néoagriculteurs. L'usage collectif de terres publiques y est revendiqué comme un moyen de porter un double projet alternatif : celui de développer, en rupture avec le modèle conventionnel, une « agriculture paysanne » pratiquée à petite échelle, en circuit court, de manière biologique et dans le respect des ressources ; celui aussi de concrétiser d'autres façons de travailler, de vivre et d'habiter, avec pour horizons l'autonomie et l'émancipation (Perez-Vitoria 2007, Ploeg 2014 [2006], Poli 2013).

Sur ces bases, l'idée de la récupération agricole de Mondeggi est initiée dans le sillage des rencontres nationales de Genuino Clandestino¹ de novembre 2013 à Florence. Début 2014, un collectif informel, « Mondeggi bien commun, ferme sans patron », commence à s'intéresser au domaine : il organise des réunions publiques, lance une première « récolte populaire » des olives de la ferme et y ouvre un jardin collectif.

La décision finale de la Région de Florence d'aliéner le domaine au printemps 2014, ralliée par la commune de Bagno a Ripoli, conduit le collectif à renforcer sa lutte. Fin juin, lors d'une fête réunissant un millier de personnes, est créée une « garnison permanente de paysans² » : une vingtaine de jeunes commencent alors à habiter deux bâtiments de la ferme, relayés, dans leur opposition physique à la vente de Mondeggi, par la mise en culture de l'oliveraie et des potagers, qui regroupe par moments plus de cent participants.

Figure 2. Affiche pour la rencontre annuelle du réseau Genuino Clandestino à Mondeggi, en avril 2018

GENUINO CLANDESTINO
INCONTRO NAZIONALE

27-28-29 APRILE 2018
MONDEGGI-FIRENZE

Genuino clandestino è una rete nazionale che periodicamente si incontra per mettere in relazione le realtà dei produttori e co-produttori che praticano l'agricoltura contadina e organizzano mercati autogestiti.

VENERDI 27 APRILE:	SABATO 28 APRILE:
10.00: Accoglienza	8.30 - 12.30: Tavoli tematici
12.30 - 14.30: Pranzo condiviso	12.30 - 14.00: Pranzo
16.00 - 20.00: Assemblea plenaria	14.00 - 16.30: Tavoli tecnici
20.00 - 21.00: Cena	17.30: Corticeo - Piazza S. Marco
21.30: Continuo plenaria	20.30: cena in Santo Spirito

SABATO 28 - h. 17.30: PIAZZA SAN MARCO:
CORTEO NAZIONALE
in difesa di Mondeggi Bene Comune e dell'autodeterminazione territoriale

DOMENICA 29 APRILE:
10.00: Mercato contadino

maggiori info e dettagli su www.mondeggibenecomune.noblogs.org e www.genuinoclandestino.noblogs.org - clandestinoautistici.org

Source : Genuino Clandestino (<http://genuinoclandestino.it/category/resistenze/terrabenecomune>).

¹ Genuino Clandestino est un réseau informel qui milite pour une souveraineté alimentaire et une reconnaissance de la production paysanne par l'autocertification des produits agricoles (voir <http://genuinoclandestino.it/chisiamo>). Ce réseau fédère aussi une quarantaine de structures de vente directe présentes dans tout le pays. Le rassemblement bisannuel de Genuino Clandestino sera par la suite plusieurs fois accueilli à Mondeggi.

² Voir <https://tbcfirenzemondeggi.noblogs.org/mondeggi-bene-comune/storia-di-mondeggi-bene-comune>.

La mise en pratique d'autres rapports au travail : entraide et autoapprentissage

Depuis 2014, les *Mondeggini* font ainsi revivre des lieux abandonnés à force de débroussaillages et au moyen d'activités tournées vers l'autoproduction (de légumes, miel, pain, confiture, bière, vin et même de produits ménagers). La vie est aussi rythmée par les événements organisés les week-ends, deux ou trois fois par mois en été : démonstrations du travail des champs par traction animale, marchés de vente directe (sur place ou à Florence), théâtre, etc.

Faire revivre Mondeggi signifie aussi échanger des savoirs et des pratiques agricoles : qui sait tailler les arbres ou reconnaître les plantes sauvages l'enseigne à d'autres, qui a fait de l'horticulture aide à construire des canaux drainants. L'échange concerne aussi le temps de travail, le soutien réciproque en cas de besoin : qui possède un tracteur et défriche un terrain pourra ainsi compter sur un appui pour désherber ou tailler la vigne. Autour de ces pratiques collectives sont plus largement organisés des séminaires, cours, groupes de discussions, etc. Si leur objectif est de développer l'autonomie paysanne, l'enjeu est aussi celui d'une ouverture à la société. En 2015 est lancé le projet MoTa (« Mondeggi terres autogérées »), qui met près de 300 parcelles d'oliviers et 30 potagers à la disposition de la population locale, en charge de s'organiser (en famille ou entre amis) pour labourer, tailler, arroser, récolter.

Figure 3. Travaux collectifs dans les vignes, été 2017



Source : Facebook Mondeggi Bene Comune www.facebook.com/pg/mondeggi.benecomune/photos/?tab=album&album_id=1959548794070999.

Figure 4. Lors de la troisième récolte collective des olives, décembre 2018



Source : Mondeggi Bene Comune (www.facebook.com/mondeggi.benecomune/?eid=ARDgkAm3r5q8xFnoS4eMh-uYGWhZED3dTlfsIPI-RBJSJA-YcxTleowLiLqhk_Mw4NZzWGAgMK4EYctz).

Figure 5. « Retour vers le futur. Traction animale et agriculture soutenable », manifestation organisée à Mondeggi, 12-13 mai 2018



Source : Mondeggi Bene Comune (www.facebook.com/mondeggi.benecomune/photos/a.1110751172284103/2411894362169771/?type=3&theater).

Conditions d'usage et de gestion communautaires de la ferme

Les décisions prises au sein de la communauté de Mondeggi sont régulées par deux assemblées. L'*assemblée technique*, composée de ceux qui vivent et travaillent sur le domaine, traite les questions du quotidien : gestion du travail agricole, des cultures, accueil de nouveaux membres. Bien que dotée d'autonomie sur la gestion ordinaire de la ferme, elle est soumise aux orientations de l'*assemblée plénière*, qui réunit les résidents et tous les acteurs investis dans le projet. Cette dernière, visant notamment à se prémunir d'une appropriation exclusive du projet par le groupe d'habitants, en assure le caractère communautaire ; elle est le lieu d'élaboration et de décision des

choix politiques et stratégiques : usage des espaces, organisation d'événements, examen de projets, recherche de fonds, communication, relations avec les institutions. Le fonctionnement de ces assemblées repose sur deux principes : l'horizontalité (responsabilités et représentations assurées à tour de rôle, sans « personnification ») et la prise de décision par consensus (tant que le consensus n'est pas trouvé entre les participants, la décision est reportée, rediscutée, reformulée).

La communauté de Mondeggi s'est aussi dotée d'une « déclaration de gestion civique d'un bien commun³ », dans laquelle elle se donne la possibilité d'être reconnue comme subjectivité collective vis-à-vis des institutions. En prenant exemple sur une délibération adoptée en 2016 par la commune de Naples qui reconnaît pour leur valeur de biens communs plusieurs espaces devenus dans la pratique « d'usage civique et collectif⁴ », la déclaration de Mondeggi explicite les valeurs éthiques et politiques de la communauté, en particulier celles d'une « ferme sans patron » basée sur l'autogestion et l'autogouvernement. Surtout, ce texte « déclare bien commun émergeant le domaine de Mondeggi » ; s'opposant de nouveau en cela à son aliénation, il revendique la réhabilitation d'usages civiques collectifs anciens. Sur une base « de coopération et de mutualisme », le rôle de la communauté des citoyens dans la définition des conditions d'usage et de gestion du domaine, mais aussi dans la protection contre une appropriation privée, s'y déclinent sous plusieurs points :

- le « principe incontournable » d'une mise à disposition du domaine pour des usages sociaux ouverts à tous ;
- la reconnaissance des habitants de Mondeggi comme « gardiens du bien commun » ;
- l'exercice effectif d'une participation démocratique ;
- le passage d'une logique propriétaire à une logique d'usage.

Les tentatives de dialogue avec la Métropole florentine et la commune de Bagno a Ripoli pour empêcher la vente du domaine et faire reconnaître sa gestion collective sont jusque-là restées infructueuses. En cause : d'un côté, le refus d'une partie des institutions à recevoir la communauté des *Mondeggini* ; de l'autre, la résistance de ces derniers, au nom du principe d'horizontalité, à se constituer en association, comme le demandent les institutions.

Convergences vers la reconnaissance d'une gestion démocratique et locale des biens communs

Si l'avenir effectif du domaine et de sa gestion collective reste soumis à l'obtention d'un compromis, le mouvement de résistance citoyenne développé à Mondeggi s'est pourtant fait connaître aux niveaux national et international, relayé, *via* Internet, les réseaux sociaux et les médias, par une large communauté d'action, de réflexion et de discussion politique, scientifique et culturelle. Fin 2017, la pétition pour stopper la vente du bien et rouvrir le dialogue avec les administrations avait reçu les signatures de 250 universitaires, chercheurs et artistes⁵.

³ Voir <https://mondeggibenecomune.noblogs.org/files/2017/07/Dichiarazione-di-Gestione-Civica.pdf>.

⁴ Délibération numéro 446 de juin 2016, voir www.comune.napoli.it/flex/cm/pages/ServeBLOB.php/L/IT/IDPagina/16783. Cette délibération intègre comme biens communs plusieurs espaces publics abandonnés de la ville de Naples (villa Medusa, ancien *convento delle cappuccinelle*), qui n'avaient pas été identifiés comme tels lors de consultations publiques. Voir www.exasilofilangieri.it/napoli-7-spazi-liberati-diventano-beni-comuni. Elle s'inscrit plus largement dans le cadre de la reconnaissance, par la municipalité, d'expériences citoyennes menées dans une logique d'expérimentation de la gestion directe des espaces publics.

⁵ Voir <https://mondeggibenecomune.noblogs.org/documenti/appello-per-la-gestione-civica-di-mondeggi-2017>.

Figure 6. Manifestation pour la défense de Mondeggi dans les rues de Florence, 28 avril 2018



Source : Mondeggi Bene Comune (www.facebook.com/mondeggi.benecomune).

Les revendications de la communauté de Mondeggi se rapportent à un mouvement qui, en Italie, s'organise pour la définition et la reconnaissance juridique des biens communs (Festa 2016). Depuis 2007, une « Commission ministérielle sur les biens communs » présidée par Stefano Rodotà⁶ s'est donné pour mission de réformer le code civil italien en réactualisant les catégories de propriété publique et de biens communs. À la suite de cette commission, Stefano Rodotà a initié en 2013 une assemblée d'intellectuels, associations et citoyens engagés dans les pratiques de gestion des biens communs. L'objectif est la fondation d'un modèle de démocratie participative ayant pour base la communauté, et « une redéfinition historique des biens communs comme mot-clé d'un vocabulaire qui n'est plus celui de la pensée dominante » (Montalbano 2013). Sollicitées par ces travaux, des administrations publiques ont développé des outils incluant des citoyens dans la gestion des biens communs⁷. Bologne, notamment, a été la première commune à rédiger un règlement⁸ permettant à des « citoyens actifs » de partager, avec la municipalité, la responsabilité de l'entretien ou de la régénération de biens publics délaissés (jardins, patrimoine...) (Sauvêtre 2016).

L'expérience communautaire de Mondeggi, bien qu'en apparence marginale, s'inscrit ainsi dans un processus de prise de conscience et de participation citoyenne active pour la reconnaissance institutionnelle et concrète d'une gestion des biens communs par des communautés locales (Ostrom 2006 [1990]). En ce sens, le projet social de renaissance de Mondeggi relève aussi d'une approche biorégionale (Magnaghi 2014a et 2014b) que la Ville métropolitaine de Florence a intégré dans la définition de son plan stratégique⁹.

⁶ Juriste et universitaire, Stefano Rodotà a été un intellectuel de gauche important en Italie. Aux parlements italien et européen, où il a été élu, il a coordonné des commissions sur la bioéthique et la propriété privée ; entre 1997 et 2005, il a travaillé à la protection des données personnelles.

⁷ Voir par exemple aussi la conférence annuelle de la Société des territorialistes, tenue en 2018 à Castel del Monte (Pouilles), sur la thématique « La démocratie de lieux, actions et formes d'autogouvernement communautaire ». URL : www.societadeiterritorialisti.it/wp-content/uploads/2018/10/SdT_Casteldelmonte_Programma_definitivo_rev2.pdf.

⁸ Voir <http://partecipa.comune.bologna.it/beni-comuni>.

⁹ Daniela Poli a été la responsable scientifique pour la Ville métropolitaine de Florence de la recherche « La ville métropolitaine de Florence : un système de biorégions urbaines, polycentriques, auto-soutenables et résilientes », finalisée pour la mise à jour de son Plan stratégique

Mettant en pratique le principe d'un « commun » pensé comme « co-activité et non comme co-appartenance, copropriété ou co-possession » (Dardot et Laval 2014, p. 47), ce projet offre à sa communauté la possibilité de donner un sens et des réponses pratiques à une crise économique et écologique devenue structurelle, par une réincorporation de l'économie dans le champ social (Polanyi 1994 [1983]) et par une réappropriation individuelle et collective du travail, mais aussi de l'habitat et plus largement des modes de vie.

Le cas de Mondeggi illustre alors le rôle aujourd'hui assuré par des communautés ouvertes et solidaires, à la fois locales et relevant de réseaux planétaires, dans la co-construction des biens communs : en particulier, en prenant soin de leurs territoires et en pratiquant la « rétro-innovation », au sens où l'entend la sociologue néerlandaise Marian Stuver (Stuver 2006, p. 163¹⁰), ces citoyens ouvrent la possibilité de repenser de manière créative l'évolution conjointe entre société et milieu ambiant (Clément 2012, Poli 2018).

Bibliographie

- Clément, G. 2012. *Jardins, paysage et génie naturel*, Paris : Fayard.
- Dardot, P. et Laval, C. 2014. *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris : La Découverte.
- Festa, D. 2016. « Les communs urbains. L'invention du commun », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], n° 16. URL : <https://journals.openedition.org/traces/6636>.
- Magnaghi, A. (dir.), 2014a. *La regola e il progetto. Un approccio bioregionalista alla pianificazione territoriale*, Florence : University Press.
- Magnaghi, A. 2014b. *La Biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris : Eterotopia.
- Montalbano, G. 2013. « Una nuova commissione Rodotà per i beni comuni », *Micromega* [en ligne], n° 15. URL : <http://temi.repubblica.it/micromega-online/una-nuova-commissione-rodota-per-i-beni-comuni>.
- Ostrom, E. 2006 [1990]. *Governare i beni collettivi*, Venise : Marsilio.
- Perez-Vitoria, S. 2007. *Il ritorno dei contadini*, Milan : Jaca Book.
- Ploeg, J. D. 2014 [2006]. *Les Paysans du XXI^e siècle : mouvements de repaysanisation dans l'Europe d'aujourd'hui*, Paris : Charles Léopold Mayer.
- Polanyi, K. 1994 [1983]. *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard.
- Poli, D. 2013. « Editoriale. Problematiche e strategie per il ritorno alla terra », *Scienze del territorio*, n° 1, p. 17-29.
- Poli, D. 2017. « Campagne insorgenti. Agricoltura contadina e “bene comunitario” nella fattoria di Mondeggi a Firenze », *Archivio di Studi Urbani e Regionali*, n° 118, p. 49-72.
- Poli, D. 2018. *Formes et figures du projet local. Patrimonialisation contemporaine du territoire*, Paris : Eterotopia.
- Pruvost, G. 2017. « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, n° 117, p. 35-62. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.cairn.info/revue-politix-2017-1-page-35.htm?contenu=article.
- Sauvêtre, P. 2016. « Quelle politique du commun ? Les cas de l'Italie et de l'Espagne », *SociologieS* [en ligne], dossier « Des communs au commun : un nouvel horizon sociologique ? », 19 octobre. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5674>.

(<http://pianostrategico.cittametropolitana.fi.it/documentazione.aspx>).

¹⁰ « *Retro-innovation is about developing knowledge and expertise that combines elements and practices from the past (from before modernisation) and the present and configures these elements for new and future purposes.* »

Stuiver, M. 2006. « Highlighting the Retro Side of Innovation and its Potential for Regime Change in Agriculture », in T. Marsden et J. Murdoch (dir.), *Between the Local and the Global (Research in Rural Sociology and Development, Volume 12)*, Bingley : Emerald Group Publishing Limited, p. 147-173.

Vannetiello, D. 2013. « L'«Assemblea Terra bene comune Firenze». Dalla difesa delle terre agricole pubbliche alla proposta di una nuova agricoltura », *Scienze del territorio*, n° 1, p. 451-454.

Daniela Poli est architecte, professeure au département d'architecture de l'université de Florence (Italie), où elle dirige le Laboratorio di Progettazione Ecologica degli Insediamenti (LAPEI). Ses recherches portent sur la description, la représentation et la valorisation du patrimoine territorial et du paysage. Membre de la direction et du comité scientifique de la Société des territorialistes, elle dirige la revue *Scienze del Territorio*. Parmi ses publications récentes : *Formes et figures du projet locale. Patrimonialisation contemporaine du territoire* (Paris, Eterotopia, 2018).

Louis Harel, étudiant de master à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon, a séjourné à la ferme de Mondeggi dans le cadre d'un stage réalisé au printemps 2018 au Laboratorio di Progettazione Ecologica degli Insediamenti (LAPEI) du département d'architecture de l'université de Florence (Italie).

Sandra Fiori est urbaniste, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon, chercheuse à l'unité mixte de recherche EVS (Environnement, ville, société ; UMR CNRS 5600). Ses recherches portent sur les formes d'urbanité contemporaines et les pratiques de l'espace public, à partir d'enquêtes de terrains menées dans différents contextes urbains (Mali, Amérique latine, banlieue parisienne). En lien avec l'enseignement, elle s'intéresse aussi à l'articulation entre pratiques participatives, engagement et production du commun.

Pour citer cet article :

Sandra Fiori & Louis Harel & Daniela Poli, « La ferme de Mondeggi : une expérience de démocratie communautaire à Florence », *Métropolitiques*, 24 juin 2019. URL : <https://www.metropolitiques.eu/La-ferme-de-Mondeggi-une-experience-de-democratie-communautaire-a-Florence.html>.